Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Le Dimanche Roubaisien

Marché.
Musées. — De dix heures à une heure.
Hôpital de la Fraternité. — Visites de onze heures à midi.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies fermés à une heure de l'après-midi, jusqu'au lundi à sept heures du matin.
Caisse d'épargne. — De neuf heures à onze heures.
Consultations judiciaires gratuites. — De dix heures à midi, à la Mairie.
Grand-Théâtre. — A 3 heures, « Quaker Girl », par la troupe des théâtres de Lille.
Foot-Ball. — A 2 h. 1/2, sur le terrain Cordonnier, Stade Roubaisien contre Union sportive de Pérenchies.

L'acte de banditisme de la rue Turgot

Une descente du Parquet

Nos lecteurs se souviennent de l'audacieux exploit accompli, il y a quelques semaines, en plein centre ouvrier, chez Mme Lima, marchande de beurre et œufs, rue Turgot.

Revolver au poing, de hardis malfaiteurs se firent remettre une centaine de francs par Mlle Lima, que leurs menaces avaient terrorisée.

On sait que trois des coupables présumés, Vandeputte, Vanpeteghem et Declercq sont sous les verrous.

Hier samedi, M. Fillaire, juge d'instruction à Lille, accompagné de son greffier et de M. le substitut du procureur de la République, est arrivé à Roubaix.

Le magistrat a interrogé un certain nombre de témoins et a pris connaissance des résultats de l'enquête, habilement menée sur cette affaire par M. Orlianges, commissaire de police du 4e arrondissement.

Nous croyons savoir que la conséquence de cette descente du Parquet sera l'arrestation de deux autres individus mêlés à cet acte de banditisme.

Le tragique accident de la rue de Lannoy

M. Dumas, administrateur principal de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing, à Paris, et ancien directeur technique à Roubaix, est venu dans notre ville pour enquêter sur le tragique accident de la rue de Lannoy, qui a coûté la vie à une septuagénaire, Mme Eucher.

Nous sommes en mesure d'annoncer que cette enquête a permis d'établir que le wattman Vercruysse n'avait commis aucune faute et qu'il ne saurait en aucune façon supporter la moindre part de responsabilité dans ce pénible événement.

Les funérailles de l'infortunée victime auront lieu lundi matin.

FUNERAILLES CIVILES

Aujourd'hui dimanche auront lieu les funérailles civiles de Mme Séraphin Godefroot, née Pauline Zennevort, femme du citoyen Séraphin Godefroot, secrétaire du groupe socialiste de la Goutte-d'Or, à Paris (18e arrondissement).

Assemblée à la gare de Roubaix, dans la cour de la petite vitesse.

LA VIE ET LA MORT DES ROUBAISIENS EN 1913

Au cours de la défunte année il y a eu à Roubaix 2,228 naissances, 1,193 mariages, 2,014 décès.

En 1912 il y avait eu 2,271 naissances contre 2,348 en 1911 ; 1,222 mariages et 1,850 décès.

CABINET DENTAIRE AMERICAIN
31, rue du Collège, Roubaix. — Dents dep. 3.50

LE DROIT DES PAUVRES ET LES SOCIÉTÉS SPORTIVES

On se rappelle l'incident qui s'est produit le dimanche 31 août 1913, sur le terrain du Racing-Club Roubaisien, jour où a été donné le concours de l'Athlète Complet. La société organisatrice a refusé d'acquitter le droit des pauvres réclamé par le bureau de bienfaisance, et les journaux de la localité se sont faits l'écho des protestations des sociétés sportives, allant jusqu'à prétendre que leurs fêtes ne tombaient pas sous l'application de la loi.

Le bureau de bienfaisance, bien que très sympathique à toutes les organisations ayant pour but le développement de l'éducation physique, ne pouvait pas faillir à la mission qui lui est confiée et laisser péricliter en ses mains les droits qu'il tient de la loi. Mais ne voulant pas exercer ses droits qu'à bon escient, il a demandé à M. le préfet du Nord de vouloir bien les affirmer par l'avis du ministre de l'intérieur., et voici la réponse faite par ce haut magistrat :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

« Lille, le 19 décembre 1913.

» Le Préfet du Nord à Monsieur le Maire de la Ville de Roubaix.

» J'ai saisi M. le Ministre de l'Intérieur du conflit survenu entre le bureau de bienfaisance de Roubaix et le Racing-Club de cette ville, au sujet du droit des pauvres dans les fêtes sportives organisées par cette association.

» Par dépêche du 17 décembre courant, M. le Ministre vient de me faire connaître qu'à son avis les fêtes sportives dues à l'initiative du Racing-Club Roubaisien rentrent dans la catégorie des spectacles payants visés par l'article 2 de la loi du 8 thermidor an V et soumis au prélèvement du quart de la recette brute. »

Suivent de nombreux exemples de l'application du droit des pauvres aux fêtes sportives, particulièrement dans le département de la Seine.

La précision est donc parfaite. L'administration a le droit d'imposer jusqu'au quart de la recette brute, les manifestations sportives avec entrées payantes ; mais elle en usera avec modération.

C'est d'ailleurs le principe et la pensée de l'administration de Roubaix chargée de la mission délicate de faire respecter ce droit, qui a toujours été imposé avec une très grande modération pour les démonstrations de ce genre, qui ont toute sa sympathie et dont elle apprécie la haute portée physique. Si elle est animée de l'esprit de la plus grande conciliation à l'égard de ses concitoyens, elle ne peut pourtant négliger de faire respecter le droit sacré des pauvres dont elle a la charge, et elle prévient charitablement une dernière fois les intéressés que si, à bref délai, les impositions prévues ne sont pas acquittées, elle aura le regret d'exercer des poursuites par contrainte devant le conseil de préfecture, laissant aux intéressés la responsabilité de la situation future qui sera créée et des conséquences qu'elle comportera.

Cet exposé est fait afin d'éviter tout malentendu pour l'avenir.

L'ouverture des fourneaux économiques

Le citoyen Lebas vient de prendre l'arrêté suivant :

« Nous Maire de la Ville de Roubaix, conseiller général,

» Vu la loi municipale du 5 avril 1884 ;

» Arrêtons :

» Article 1er. — Les fourneaux économiques seront ouverts au public à partir du jeudi 8 janvier 1914.

» Ils sont situés :

» 1. Rue Saint-Vincent-de-Paul, au poste de police ; 2. Rue des Fossés, au poste de police ; 3. Rue Ternaux, près de l'école communale de garçons ; 4. Rue des Arts, au poste de police.

» Art. 2. — Les familles pauvres secourues ou non par le Bureau de Bienfaisance, sont admises à prendre part aux distributions des fourneaux.

» Les demandes d'admission sont reçues à partir du samedi 3 janvier 1914, au secrétariat de la Mairie, rue Neuve, deuxième étage, de neuf à douze heures et de quatorze à seize heures.

» Art. 3. — Le prix des rations est fixé ainsi qu'il suit :

» Viande (100 grammes), 0.10 centimes ; bouillon ou soupe, 0.05 ; légumes, 0.05 ; harengs et œufs (la pièce), 0.05.

» Art. 4. — Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux indigents doivent s'adresser à M. le Receveur municipal, rue des Lignes, 12, de neuf à douze heures et de quatorze à seize heures.

Art. 6. — M. le secrétaire général de la Mairie et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Roubaix, le 31 décembre 1913.

» Le Maire : Signé : J. LEBAS ».

UNE FEMME ÉCRASÉE PAR UN TRAMWAY

Le wattman qui pilotait la voiture homicide bénéficie d'un non-lieu

Dans la soirée du 10 septembre, vers huit heures, la remorque d'un tramway Mongy écrasait, non loin du point terminus, à Roubaix, une jeune femme de 30 ans, Mme Delbergue, épicière à Herseaux (Belgique).

La malheureuse femme avait eu, au cours de cet accident, la jambe droite écrasée au-dessus du genou et l'avant-bras gauche sectionné au-dessus du poignet. Elle mourut des suites de ses blessures.

Le wattman Huleu, 30 ans, qui pilotait la voiture, fut inculpé d'homicide par imprudence.

Chargé de l'enquête, M. Delalé, juge d'instruction, a établi que la responsabilité de l'employé de la Compagnie Mongy ne pouvait être mise en cause, attendu que l'accident avait été causé par une méprise de la victime qui, se trouvant sur un autre tramway, était descendue à contre-voie.

En conséquence le magistrat a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur du wattman Huleu.

Pharmacie du Trichon Place du Trichon ROUBAIX
M. VERHAEGHE, Docteur de l'Université de Lille, Pharmacien
MALADIES SECRETES
Spécialité — 40 années, succès garanti. Cas anciens et récents. — Ouvert dim et fêtes jusqu'à 1 heure. — Men Sprecht Vlaamsch.

PETITES NOUVELLES

TROP VITE. — M. Joseph Bernard, négociant, rue Lecomte-Baillon, à Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir aroulé en auto à une vitesse exagérée.

MALADE DANS LA RUE. — Passant vers 8 heures du soir, rue du Grand Chemin, M. Joseph Guillaume Dupriez, 54 ans, journalier, demeurant rue des Longues-Haies, 108, est tombé malade.

Après avoir reçu quelques soins, il a pu regagner son domicile.

FEU DE CHEMINÉE. — Un feu de cheminée s'est déclaré samedi, à 10 heures 40 du matin, chez M. Pierre Bossut, rentier, rue Saint-Louis.

Les pompiers appelés se sont rapidement rendus maîtres de ce sinistre en miniature.

Informations et Communications

AMICAL CLUB D UTRICHON. — Aujourd'hui dimanche 4 janvier, à 2 heures, sur le terrain du Club Athlétique socialiste Roubaisien, match amical contre une de leurs équipes mixte.

Rendez-vous à l'école à 1 h. 3/4, heure militaire.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

CONCERT PUBLIC

Programme du concert qui sera donné le mardi 6 janvier courant, de 8 heures à 9 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, par la Société chorale « L'Union des Travailleurs » .

1re partie. — 1. Les Chants Lyriques, de Saint-Gevaert, *par l'Union des Travailleurs.* — 2. Henri VIII, de Saint-Saens, par Ch. Dubar. — 3. Robert Bruce, de Rossini, par H. Pollet. — 4. Emile Masse, comique typique.

2e partie. — 1. Ton Regard, de Gisshner, par l'Union des Travailleurs. — 2. Le Vent, de R. Wipier, par Ch. Dubar. — 3. Hamlet, de Ambroise Thomas, par R. Polet. — 4. Les Puritains d'Ecosse, de Conconne, duo pour basse et baryton, par R. Pollet et Ch. Dubar. — 5. Léon Meesse, comique grime.

Socialistes Roubaisiens

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « la Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 3 Janvier 1914

Naissances. — Louise Groll, rue du Luxembourg, 137. — Achille Destoop, Avenue Julien Lagache. — Arthur Gaillet, rue d'Aguesseau, cour Fontier, 4. — Anna Delzenne, rue de Babylone, 16. — Bertha Hélynck, boulevard de Cambrai. — Denis Verhaeghe, rue Dampierre, cour Plankaert, 1. — Lucien Janssens, rue des Anges, 87. — Michel Delarra, rue de l'Amiral-Courbet, 40. — Jacques Bossuyt, rue Pellart, 130. — Simone Grimonprez, rue Druot, cour Bulteau, 9. — Robert Charles, rue de Tourcoing, 119. — Marcelle Naessens, boulevard de Cambrai, 15. — Robert Duforest, rue Ternaux, 10. — Jeanne Herbaux, Avenue Julien Lagache.

Publications de mariages. — Louis Decock, tisserand, rue de Leuze, 28, et Eugénie Vandenabeele, servante, rue de Condé, cour Hespel, 5. — Jules Lepoutre, tueur de bestiaux, rue Lavoisier, 24, et Mathilde Vanholme, sans profession, rue Lacroix, Cité Immobilière, 4. — Henri Losfelt, tisserand, rue du Fort, cour Couthier 4, et Léonie Lecrouart, ménagère, à Roubaix. — Jean Lucq, voyageur de commerce, rue Decrème, 6, et Berthe Mollet, sans profession, rue de Bouvines, 61.

Décès. — Aloïse Wybo, 52 ans, chauffeur, Avenue Julien Lagache. — Elie Vanhoorde, 12 jours, Quai de Wattrelos cour Wallerand, 26. — Rose Cocheteux 70 ans, sans profession, rue de l'Ommelet. — Emile François, 25 ans, sans profession, rue de la Paix, cour Ducrocq, 7. — Emilienne Liagre, 2 jours, rue Lacroix, 72. — André De Reu, 8 mois, rue de la Basse-Masure.

CRÉDIT DU NORD

Nous apprenons que cet établissement vient d'ouvrir un nouveau comptoir à Caudry. Il vient également de reprendre à Clermont (Oise), 41, rue d'Amiens, la suite des affaires de l'ancienne et honorable maison de banque de MM. Delamarre et Guyou.

Le nombre des succursales et comptoirs de notre grande banque régionale se trouve ainsi porté à 44. 16025.4

WASQUEHAL

LA FÊTE SCOLAIRE DU CAPREAU

Dimanche dernier, le personnel enseignant de la Section du Capreau offrait une veillée populaire aux amis de l'enseignement laïque. La salle était archicomble : plus de 400 personnes y assistaient, pressées, massées, chacun accepta de bonne grâce cette situation durant 4 heures, tant le programme était attrahant et les exécutions parfaites.

Si les hommes imposent à une assistance, les enfants font battre les cœurs et ce dans le calme le plus absolu.

Après une courte mais substantielle allocution par M. Petit, directeur de l'école des garçons, rappelant les libéralités diverses de la Municipalité, des Amicales et de la pléiade d'hommes qui veillent sans cesse sur les écoles de ce populeux hameau, Mme Delporte, directrice de l'école maternelle présenta ses petits bébés qui surent intéresser pendant une heure et demie le public.

Des chœurs, chansonnettes et comédies interprétés par des jeunes filles que leur avait enseigné M. Leroy obtinrent un grand succès.

L'école des garçons termina cette très amusante fête scolaire par un choix judicieux et varié de chœurs, chants, récits.

Mention spéciale à Mlle Camus, cantatrice consommée, à M. Gérard piston solo, à M. Swynghedauw clarinettiste déjà formé quoique jeune et a udésopilant Léon qui promet dans ce genre de récréations.

L'apothéose, agrémentée d'un chœur d'ensemble, « Le Renouveau » fut des mieux réussi. M. Hénon, conseiller municipal, dans une improvisation spirituelle remercia au nom de la municipalité le personnel enseignant de son dévouement, les amicales et les amis généreux de l'école de leurs largesses considérables.

Chacun s'en retourna satisfait, content, heureux promettant de toujours assister aux concerts des écoles.

La recette qui est destinée aux besoins des élèves nécessiteux se monte à 42 fr. 40.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — *Décès.* — Edouard Marquez, 4 mois, rue Henri Carrette, 8.

WATTRELOS

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Henri Delrue, rue Magenta. — Marcel Papegay, rue de la Boutillerie, 198. — Maurice Depelchin, Martinoire, carrière Grimonprez, 1. — Sidonie Degroote, rue Félix Faure, 20.

Mariage. — Robert Thiébaut, cireur, et Aurélia Depraetère, retordeuse.

Décès. — Marie Houtequi, femme Renard, sans profession, 47 ans, rue de Mouscron, 141. — Jules Deplechin, 43 ans, charpentier menuisier, rue de l'Industrie, 8. — Clodomir Dubois, 39 ans, tisserand, rue des Champs, maisons Lepers. — Aline Leconte, 16 ans, sans professions, rue du Mont à Leux, 3-5.

RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, guéris sont vite et bien par le
THÉ SOUVERAIN
Herboristerie Populaire, 7, Gde-Place, CROIX.

Gazette Tourquennoise

Le Dimanche Tourquennois

Musée.
Musée, de dix heures à midi.
Bibliothèque Communale, de dix heures à midi.
Musées de la Chambre de Commerce, de dix heures à une heure.
Institut Social. — Consultations juridiques, de dix heures à midi.
Patronages laïques. — Rues des Orions, du Chêne-Houpline et du Congo, ouverture à huit heures du matin.
Théâtre Municipal. — A trois heures, « La Veuve Joyeuse » Le soir, à huit heures un quart, septième représentation de la « Chaste Suzanne ».

DANS LA POLICE

Le nouveau commissaire de police du 1er arrondissement

M. Grossi, commissaire de police de 3e classe à Givet (Ardennes), nommé de 2e classe à Tourcoing, en remplacement de M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, qui passe de 1re à Nancy, n'est âgé que de 46 ans.

Né à Marseille, élève de l'école de police de Bordeaux, M. Grossi, que l'on dit être en même temps qu'un fonctionnaire d'élite, un homme aimable, serviable et sympathique au possible, débuta au Vigan, dans le Gard, pour passer ensuite à Cauterets (Hautes-Pyrénées), Joigny, dans l'Yonne et Givet où il exerce depuis six ans à la satisfaction générale.

Au nouveau commissaire de police du 1er arrondissement, nous adressons nos plus sincères souhaits de bienvenue.

LES VOIES QUI S'OUVRENT

Par une pétition en date du 9 avril 1913, Mme veuve Flipo Lecomte et M. E. Marsilly, propriétaires à Roubaix, ont sollicité de l'administration municipale, l'autorisation d'ouvrir une rue nouvelle traversant des terrains leur appartenant entre la rue Gounod (territoire de Roubaix) et le boulevard Descat (territoire de Tourcoing).

Se conformant aux dispositions du règlement de voirie, ils prennent l'engagement formel :

De donner à la rue nouvelle la largeur de 12 mètres.

De construire dans le délai de deux mois, à dater de l'arrêté d'autorisation, un aqueduc dont les dimensions seront fixées par l'administration.

De niveler la rue dans le même délai et d'y mettre des scories pour entretenir la rue en bon état.

De poser dans le même délai, des bordures avec fils d'eau pavés sur 0 m. 50 de largeur avec les matériaux imposés par le règlement.

De faire établir dans le délai de deux années la canalisation de gaz pour l'éclairage de ladite rue.

De faire compléter dans le même laps de temps les travaux de pavage de la chaussée, en pavés réglementaires, devant les terrains construits ou clos de murs et devant les terrains qui auront été revendus à d'autres propriétaires.

De faire compléter le pavage des trottoirs en avant des constructions établies ou des murs de clôture et d'entretenir en scories les trottoirs devant les parcelles non bâties.

De soumettre les acquéreurs de leurs terrains aux obligations ci-dessus, dont toutefois ils seront toujours responsables.

Si les travaux sus-énumérés ne sont pas exécutés dans les délais prescrits, les pétitionnaires autorisent la Ville à les faire terminer à leurs frais par voie de régie et s'engagent à rembourser les dépenses faites de ce chef.

Les conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing ont autorisé chacun en ce qui concerne son territoire l'ouverture de la rue projetée.

LE SUCRE BÉGHIN
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

UN ESSAI SUFFIT

Lorsqu'un raffiné, un amateur de sensations rares a fait usage des savons Princesse Makoko, de Victor Vaissier, c'est fini il ne veut plus en employer d'autres, car les savons Princesse Makoko unissent à la plus suave pâte la plus pure et la plus pénétrante odeur. 16027.4

LE SERVICE DES EAUX

En vue de renouveler certaines entreprises qui arrivent à expiration, le Conseil municipal, dans sa dernière réunion, a autorisé M. Mourtier, directeur du Service des Eaux, à passer des marchés avec :

MM. Antoine Fraignac et fils, constructeurs à Roubaix, pour réparations de tuyauteries des usines en 1914 et 1915 dont le montant est évalué à 400 francs.

MM. Leveugle frères, constructeurs à Roubaix, pour réparations de chaudières en 1914 et 1915, dépense se montant à environ 300 francs.

MM Delattre et Paulus, constructeurs à Roubaix, pour réparations de machines élévatoires en 1914 et 1915, évaluées à 1.500 fr.

M. Jean Delahousse, constructeur à Tourcoing, pour réparations de machines en 1914 et 1915, dont le montant est estimé à 300 fr.

M. Albert Bossu, négociant à Roubaix, pour fourniture d'articles de quincaillerie et d'outillage en 1914 et 1915, évalués à 600 fr.

M. Paul Six, négociant à Tourcoing, pour livraison de mêmes articles pendant la même période de temps, évalués aussi à 600 fr.

M. Jacques Bonsch, constructeur au Bourget, pour fourniture de pièces de rechange pour les pompes et machines de La Viscourt, pendant deux années, à partir du 15 décembre 1913, montant à 500 fr.

M. Auguste Thuilliez, fondeur à Tourcoing, pour fourniture de plaques pour caniveaux, de portes pour chaudières et de fontes diverses, à partir de l'approbation du marché jusqu'au 31 décembre 1915, dépense devant s'élever à 300 fr.

M. Georges Savourat, négociant à Libercourt, pour livraison d'huile lourde mixte pour lampe Wells en 1914, montant à 400 fr.

PETITES NOUVELLES

LES ETRANGERS. — Voici le mouvement de la population étrangère : arrivées : hommes, 3 ; femmes, 3 ; enfant, 1. — Naturalisés : hommes, 2 ; femme, 1 ; enfant, 1.

LA FRAUDE. — Arrestation par la douane du Touquet, de Didier Alfred, 17 ans, né à Tourcoing, et de Philippe Florimond, 14 ans, né à Roubaix, porteurs ensemble de 37 kilos de café vert de provenance belge.

L'AMOUR DE LA FRANCE. — Hier, les gendarmes ont arrêté Bertran Auguste, 31 ans, né à Lichtervelde (Belgique), expulsé de France depuis 1905.

Communiqués divers

AMICALE DU CALVAIRE. — Dimanche dernier, grande affluence au siège, beaucoup de jeunes tireurs se sont fait remarquer par leur adresse, ce qui promet pour l'avenir. La réunion a eu lieu à onze heures et demie, toute la commission était présente.

Aujourd'hui dimanche 4 janvier, ouverture du stand à dix heures et demie (entrée rue de Menin). Les commissaires de service sont priés d'être à l'heure, ouverture du concours de jaugier pour les pupilles et les adultes.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche 4 janvier, deux grandes représentations. Matinée à trois heures : « La Veuve Joyeuse ».

Le soir, à huit heures et quart, à la demande générale, septième représentation de l'immense succès : « La Chaste Suzanne », opérette en trois actes.

— Lundi 5 janvier, prix réduits du dimanche soir, dernière représentation de : « La Veuve Joyeuse ».

— Jeudi 8 janvier, création à Tourcoing de « Carmosine » opéra.

HIPPODROME-VARIÉTÉS

Il y a foule, à chaque représentation, dans le coquet établissement de la place des Halles. C'est le rendez-vous de toutes les familles, car le spectacle choisi qui s'y donne est moral, sérieux et, par cela même visible pour petits et grands.

Aujourd'hui dimanche 4 janvier, en matinée et soirée, à la demande générale, même programme que le Jour de l'An.

ÉTRENNES 1914
Jusqu'au 11 Janvier, il sera offert un
MAGNIFIQUE CALENDRIER
à tout acheteur de 500 grammes de
Chocolat LACROIX
(Paquetage violet).

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 3 janvier 1914

Naissances. — Denise Vanhée, rue Ingres, 146. — Jules Destombes, rue Motte, 1. — Nelly Vanmaele, rue Nationale, 122. — Albert Delmarle, rue Nationale, 122. — Florent Naessens, rue Nationale, 122. — Simonne Braem, rue Nationale, 122. — Henriette Leplat, rue de Lille, 96. — Hélène Wullaert, rue de Gand, 673. — Roger Saelens, rue Nationale, 122. — Marcel Bernard, rue de Bavai, 7. — Odette Deldyck, rue Verte Feuille, 3. — François Leclercq, rue Nationale, 78. — Noella Wattendal, rue du Maréchal Brune, 52.

Publications de mariages. — Léon Vandendriessche, confiseur, rue des Trois Pierres, 2, et Jeanne Varres, doubleuse, rue du Laboureur, 37. — André Liétar, employé, boulevard Industriel, et Gabrielle Delporte, tailleuse, rue du Luxembourg, 5. — Léon Autier, commis des postes, rue de Boulogne, 7, et Jeanne Aubry, sans profession, à Charleville. — Daniel Tiberghien, voyageur à Lille, et Frédéric Anna, journalière, à Lille. — Pierre Paco, préposé d'octroi, rue de Moscou, 48, et Henriette Lemaire, sans profession, rue de la Latte, 176. — Léon Deldyck comptable à Tourcoing, et Berthe Piet, couturière à Compiègne. — Dal Albert, boucher, à Bergues et Beny Marcelle, sans profession, à Wambrechies. — Gervais Lœuille, ratacheur, rue de la Limite, 30, et Madeleine Cossement, soigneuse, rue Ampère, 9. — Ferdinand Laga, mécanicien à Roubaix, et Gabrille Delos, giletière, rue Béranger, 10. — André Lepoutre industriel à Roubaix, et Agnès Flipo, sans profession, rue de Guisnes, 30.

Mariage. — Gustave Debœverie, peigneur, et Catherine Dewaele servante.

Décès. — Behague Jules, 68 ans, sans profession, rue d'Iéna, 22. — Clémence Savary, 72 ans sans profession, rue de Metz, maisons Delplanque. — Clémence Lefebvre, 71 ans, sans profession, rue de la Marlière, 99. — Cécile Codron, 79 ans, sans profession, rue d'Havré, 3. — Lucien Suin, 1 an, rue du Tilleul, 48. — Charlotte Leborgne, 82 ans, rentière, rue du Fresnoy, 47. — Mathilde Mollet, 63 ans, journalière, rue des Piats, 43. — François Thomez, 64 ans, conducteur de machine, rue Ma Campagne, 213.

LILLE

Mort subite d'un Tourquennois

Vendredi matin en sortant des bureaux de la Trésorerie Générale, rue d'Anjou, à Lille, M. Louis Evrard, caissier de la Caisse d'épargne de Tourcoing, s'est trouvé subitement indisposé. Tous les soins dont il fut immédiatement l'objet demeurèrent vains et le pauvre homme expira une heure plus tard, succombant à une congestion.

Ses funérailles auront lieu mardi à neuf heures du matin.

LA BRIGADE MOBILE A OPÉRÉ

A propos de la loi sur les nomades

M. Desmettre, commissaire de police de la brigade mobile, chargé de l'application de la nouvelle loi sur les nomades, poursuit ses travaux.

Au cours de la semaine écoulée, il a fait anthropométrer et photographier 60 nomades, à Abbeville, Arras et Montdidier.

La semaine prochaine, il se rendra à nouveau à Arras et Montdidier, puis ira « opérer » à Péronne, Hazebrouck et Douai.

POUR LA CORRECTIONNELLE

Un indélicat mécanicien

M. Gobert, juge d'instruction, vient de renvover devant le tribunal correctionnel, audience du 10 janvier, le nommé Louis Cappe, 25 ans, mécanicien à Roubaix.

Cet individu, inculpé d'abus de confiance, aurait dérobé une certaine somme d'argent à M. J.-B. Sauvage et une bicyclette à M. Léon Delannoy.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

Les voleurs dérangés dans leur besogne abandonnent une partie de leur butin

M. Godbout, rentier, demeurant rue de la Concorde, quittait vendredi après midi son domicile pour aller faire quelques courses. En rentrant vers six heures trois quarts du soir, il constata que sa maison avait reçu la visite de malfaiteurs.

Les tiroirs et l'intérieur de plusieurs meubles avaient été fouillés, une montre de dame et un sautoir en or ainsi qu'une somme de 7 francs avaient disparu.

Les cambrioleurs étaient entrés dans l'habitation en escaladant le mur du jardin et, après avoir brisé un carreau à la porte de la cuisine, l'avaient ouverte. Ils se trouvèrent dans la pièce.

Ces individus ont dû être dérangés pendant qu'ils opéraient, car une certaine quantité de bijoux était restée sur un meuble, prêts à être emportes.

Les malfaiteurs s'enfuirent par une fenêtre du premier étage qui donne sur le toit de la cuisine.

Le montant du vol s'élève à 200 francs environ.

M. Bertrand, commissaire de police, a ouvert une enquête pour rechercher les auteurs de ce méfait.

SOCIÉTÉ DE TIR « LA MADELEINOISE ». — La société de tir « La Madeleinoise » fêtait dimanche dernier, 28 décembre, l'inauguration de son nouveau stand, installé au « Chaufour ». De nombreux sociétaires et délégués des sociétés de tir assistaient à cette fête.

M. Vandendriessche, au nom des amis réunis, souhaita la bienvenue à « La Madeleinoise ».

M. Cordonnier, président, remercia les sociétés présentes.

Un concert eut ensuite lieu. De nombreux artistes se firent longuement applaudir.

Cette fête s'est terminée par la distribution des prix des différents concours.

EMMERIN

SYNDICAT DES PAVEURS. — Le syndicat des paveurs et piqueurs de grès organise, pour aujourd'hui dimanche, à quatre heures du soir, salle Denneulin-Willems, une réunion publique sous la présidence de M. Choquet, conseiller prud'homme, avec le concours de Henri Ghesquière, député, Saint-Venant, conseiller général, Ragheboom et Marcel Dugardin.

QUESNOY-SUR-DEULE

DOIGT ÉCRASÉ. — En roulant un fût de vin chez M. D'Halluin, rue de la Gare, le sieur Jules Déquirez, charretier, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, s'est écrasé l'index de la main droite entre le fût et son camion.

Le docteur lui a prescrit douze jours de repos.

SAINT-ANDRÉ

EN PANNE. — Le car R 634-1 a brisé son essieu hier matin, vers neuf heures et demie, en passant au pont de l'Abattoir.

Un tramway avec du matériel est venu remorquer le véhicule en panne.

GRUSON

UN CONDUCTEUR ÉCRASÉ PAR SON CHARIOT

Le charretier Jules Serrurier, 56 ans, demeurant à Gruson, revenait mercredi de la distillerie de Baisieux avec un chario tchargé de pulpe et se dirigeait vers Gruson.

Par suite d'un cahot, le charretier fut jeté en bas de son siège et le véhicule lui passa sur le corps.

Transporté à son domicile, le malheureux succomba dans la soirée de jeudi, malgré les soins énergiques qui lui furent prodigués.

N'ACHETEZ ni MONTRES, ni BIJOUX ni ORFÈVRERIE sans consulter le *Tarif 254* envoyé *Franco* par **G. TRIBAUDEAU**, à BESANÇON
Six 1ers Prix 23 Médailles d'Or Concours de l'Observatoire.

VALENCIENNES

UN MONUMENT A ALFRED GIARD

On rapporte que dans une réunion officieuse, le Conseil municipal a accepté le projet d'un monument à élever à Alfred Giard.

Ce monument est dû à M. Elie Raset, professeur de sculpture aux Ecoles Académiques. Il est offert gracieusement à la ville.

Il sera établi sur le terrain libre en bordure de la place de la République, du boulevard Froissart et de l'Avenue du Hainaut, près de l'entrée principale du Lycée. On modifiera le trottoir actuel et on aménagera un petit jardinet.

Le terrain nécessaire sera demandé prochainement au Conseil municipal.

DANS LE BATIMENT

Dimanche 4 janvier, à 5 heures du soir, réunion du syndicat des ouvriers du bâtiment au siège, chez le citoyen E. Dufour, 104, rue du Quesnoy.

LA PURGE

L'agent Patoir a arrêté samedi après-midi le nommé Gustave Parezys, 29 ans, mineur, de Rosendaël, recherché en vertu d'extraits de jugement du tribunal de Béthune, le condamnant à 40 jours de prison pour escroquerie et à trois mois pour vol.

LA TROUVAILLE

Le jeune Henri Bar, 11 ans, fils de M. le commandant-major Bard, a trouvé rue de Famars, une serviette contenant une liasse d'obligations.

L'enfant s'est empressé de déposer au bureau de police sa précieuse trouvaille.

LES GALOPINS

Un galopin, Victor G..., 10 ans, rue de la Barre, avait dérobé une paire d'espadrilles à l'éventaire de M. Bascop, marchand de chaussures, installé sur le marché de la place d'Armes.

D'autre part, le jeune Adolphe D..., prit un sifflet à l'étalage de M. Gilbert Fontfraide.

Ces négociants ayant été indemnisés par les parents de ces enfants, ceux-ci furent remis en liberté, après avoir été admonestés par le commissaire central.

LA DIVE BOUTEILLE

M. Picavez, débitant rue Simon-Leboucq, surprit dans son estaminet un jeune homme buvant une bouteille de vin blanc qu'il avait prise dans le comptoir.

A la vue du cafetier, le singulier client prit la fuite.

M. Picavez a porté plainte.

A LA GARE

Sont nommés : intérimaire à Trith-Saint-Léger M. Smal, secrétaire d'inspecteur à Douai ; homme d'équipe de 1re classe à Somain, M. Dazin, homme d'équipe à Lourches ; homme d'équipe de 1re classe à St-Roch, M. Hour, homme d'équipe à Maulde-Mortagne.

MUSIQUE MUNICIPALE

On annonce que M. Fernand Lamy, ancien chef de musique militaire, directeur des chœurs et chef d'orchestre du Théâtre des Champs-Elysées à Paris, serait désigné pour succéder à M. Naninck à la direction de la Musique municipale.

A LA CORRECTIONNELLE

EN FAMILLE. — Les femmes Henri Crotard Senocq et Augustin Crotard-Chevillard, de Condé-Macou vivent en mauvaise intelligence.

Au cours d'une discussion, leurs époux, deux frères, se portèrent des coups.

Les dames échangèrent également des violences.

Le tribunal condamne Henri Crotard à 10 jours de prison, sa femme à 6 jours, Augustin Crotard à 8 jours, sa femme à une amende de 35 francs.

Tous bénéficient du sursis.

Les époux Henri Crotard étaient assistés de Me Hiet.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

QUIEVRECHAIN

LA GARDE-ROBE. — Le nommé Constant Pressé, déserteur du 1er régiment d'infanterie à Cambrai, a passé la frontière.

Il a eu la délicatesse de laisser ses effets militaires chez sa mère, demeurant à Quiévrechain.

Celle-ci les a fait parvenir à l'autorité militaire.

HERGNIES

ARRESTATION. — Sur mandat d'arrêt de M. Coupillaud, juge d'instruction, la sûreté parisienne a arrêté le nommé Pharamond Bonnet, pupille de l'Assistance publique, qui, le 3 novembre dernier, déroba des bijoux et des vêtements au préjudice de M. Arthur Laramez, cultivateur à Hergnies.

BELLAING

LE DRAME. — On se souvient du drame qui se déroula le 25 décembre à Bellaing.

L'ecolporteur de journaux Constant Macrez fut grièvement blessé à la tête d'un coup de verrou que lui porta au cours d'une discussion le mineur Florian Cattiau.

L'état du blessé tend à s'améliorer.

DOUAI

A L'HOTEL-DIEU

On a amené à l'Hôtel-Dieu Désiré Bonvarlet, 50 ans, de Cuincy, ouvrier chez M. Brogné, blessé à la jambe droite et Victor Dubois, 61 ans, journalier à Auby qui s'est fracturé la rotule gauche.

MALADE DANS LA RUE

Samedi vers deux heures, M. Emile Dransart, 54 ans, né à Roost-Warendin, garde de nuit à la Brayelle, s'est trouvé mal dans la rue Saint-Jacques, en face de la Société Générale.

M. Dransart fut transporté dans un estaminet voisin où il reçut des soins. Il put ensuite regagner seul son domicile.

BAINS DOUAISIENS

L'établissement sera fermé du 5 au 9 janvier inclus en raison de travaux à effectuer et de nettoyage.

Réouverture le samedi 10 janvier à 8 heures et demie du matin.

PAS-DE-CALAIS

LONGUENESSE

ASPHYXIE PAR LE GAZ. — Nous avons fait prendre des nouvelles du lieutenant Bodin qui avait subi un commencement d'asphyxie jeudi matin. Nous sommes heureux d'apprendre que son état est aussi satisfaisant que possible. Les médecins le considèrent comme hors de danger.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

QUI L'A TROUVÉ ? — Un sac à main en velours contenant un portemonnaie et un mouchoir de poche appartenant à Mlle Philippe Lucienne a été perdu par cette dernière.

Prière de le rapporter à la mairie.

EVIN-MALMAISON

VOL. — Dans la nuit du 31 au 1er, des voleurs ont pénétré dans la cour de M. Félix Delval, ont fracturé les portes des étables et ont enlevé 7 poules et 1 coq.

LE BANQUET DE LA « LÉGÈRE ». — La société vélocipédique « La Légère » a donné son banquet annuel dans la salle du citoyen Blondeau.

Beaucoup de membres honoraires avaient tenu à rehausser de leur présence l'éclat de cette belle fête. Le dîner fut très bien servi, et au café des chanteurs se sont fait applaudir. La plus franche harmonie ne cessa de régner entre les convives durant toute cette charmante fête et l'on se sépara très tard dans la soirée en se promettant bien de se retrouver à nouveau et en aussi grand nombre l'année prochaine.

HARNES

UN FOU MYSTIQUE. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé Sénéchal Paul, un fervent disciple de la « Plaine de Lens » qui, pour prouver sa haine contre la municipalité, vint muni d'une cuite d'archevêque, démolir les fenêtres de la mairie, en proférant les injures les plus ignobles contre le citoyen Choquet, Basly et d'autres camarades.

Arrêté par M. Hoser, commissaire de police, il aggrava son cas en insultant ce magistrat, en criant à tue tête : Vive le roy ! A bas la République ! Vive l'empereur ! J'ai fait dire des messes, cria-t-il, pour que Choquet ne soit plus maire !

RÉUNION COOPÉRATIVE. — Les coopérateurs de la société la « Clairvoyante des Prolétaires » sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 1er février à 5 heures du soir dans la salle des fêtes communales.

Ordre du jour : 1. Formation du bureau. — 2. Constatation des membres présents. — Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion. — 4. Comptes-rendus du deuxième semestre de 1913 : épicerie, boulangerie boucherie, caisse de secours, caisse de propagande, caisse d'amortissement, réserve spéciale. — 5. Date des partages des bonis.